



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83 Portable : 06 84 48 86 22
Email : cgt2@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cdgard](https://www.facebook.com/cgt.cdgard)

COMPTE RENDU CHSCT COVID 19 DU 2 JUILLET

Présents :

J-L Coutouly, Y. Terrade, Mr S Plateau, Mr PA Pellegrini, Mme Arnoux, Montagut, Cgt, Cfdt, Mme la DGS, Mme Papais, Mr Pasquet.

2020-CHSCT3-AV1 Présentation de la fiche réflexe numéro 8

Concernant cette fiche l'administration insiste sur le fait que ce sont les médecins de la médecine préventive qui décident si les TESTS doivent être généralisés ou pas. Elle ajoute que La crise est pilotée au niveau national par l'ARS qui préconise ou pas de faire les TESTS.

Mme la DGS précise qu'elle tient à l'indépendance de la médecine professionnelle.

La Cgt demande à ce que tous les agents du lieu impacté par le virus du COVID soient TESTES et isolés dans l'attente des résultats des Tests. Le médecin de la collectivité qui est intervenu dans les collèges souligne l'existence de 3 cas contacts : proche, modéré, peu probable et il est considéré que le danger est très faible quand les personnes contacts sont protégés par les mesures de protection (masques, visières etc...). Chaque semaine 1 réunion ARS / PREFECTURE a lieu afin de faire le point sur les foyers existants.

FICHE REFLEXE NUMERO 9

La fiche de reprise d'activité dans son ensemble nous convient néanmoins la CGT a relevé le point suivant : Maintenir une désinfection 1 fois par jour en plus du nettoyage normal, de préférence en milieu de journée....

La Cgt a alerté sur le dysfonctionnement du CMS de Aigues Mortes, en effet l'agent d'entretien n'est pas présent au quotidien dans les locaux malgré l'accueil du public. L'administration répond dans un premier temps que la priorité se situe à l'UTASI de Vauvert, lieu où se trouve le plus d'agents.

L'administration ajoute qu'elle manque d'effectif au service SPHL. La DGS exprime son étonnement sur le manque de réactivité depuis l'ouverture du CMS le 2 Juin. Elle a en effet demandé une intervention dans l'ensemble des territoires.

2020-CHSCT3-AV2 Télétravail : évolution du règlement

Le protocole télétravail a été revu intégralement par l'administration ainsi cela a soulevé quelques interrogations de la part de la Cgt.



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83 Portable : 06 84 48 86 22
Email : cgt2@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cdgard](https://www.facebook.com/cgt.cd30)

Article 1-1 définition il est précisé que le télétravailleur pourra exercer à son domicile et dans un autre lieu privé et professionnel. L'administration précise avoir confiance en ses agents La CGT a demandé des précisions concernant la définition de l'autre lieu privé. Il peut s'agir d'un autre domicile que le sien. La Cgt s'interroge sur la protection du salarié en cas de problème dans un lieu-dit « privée ». Ce dispositif nous paraît contraignant pour l'agent qui sera dans l'obligation de signaler par message à sa hiérarchie à chaque changement de lieu de télétravail.

Article 4-2 dérogation : La Cgt n'est pas opposée au régime dérogatoire du télétravail mais des inquiétudes demeurent. Notre crainte serait qu'un agent en arrêt maladie, accepte une reprise en télétravail au bout de 3 mois (ce qu'il lui permettrait de ne pas perdre de salaire) malgré des problèmes de santé non résolus. La CGT interroge aussi sur la distinction entre les situations relevant de l'arrêt maladie ordinaire et le télétravail « pour raison de santé ».

Article 5-6 modalité de prise en charge des frais : Ordinateurs et licence, la Cgt a demandé l'inversion des propositions à savoir que l'ordinateur soit fourni par l'administration sauf choix contraire du télétravailleur. Acceptation de l'administration.

Pour le téléphone le Cgt demande la même chose ! Acceptation de l'administration.

Indemnité , la Cgt a demandé une revalorisation de cette indemnité journalière pour la porter à 5 euros. Refus de l'administration.

Pour les agents en situation de handicap, la Cgt souhaite savoir ce que signifie « le cout disproportionné », concernant les aménagements sur le lieu de télétravail. La DGS répond que pour les agents qui bénéficient déjà d'aménagements onéreux sur leur poste de travail sur site, ils ne pourraient pas bénéficier du même investissement sur leur lieu de télétravail. Toutefois l'administration n'hésitera pas à financer un aménagement pour des agents ayant une maladie évolutive.

Le plan de formation pour les télétravailleurs nous a été présenté.

2020-CHSCT3-I2 Point d'information sur la hotline psychologique

Peu d'appel pendant la crise sanitaire (15), un bilan nous a été présenté. D'un commun accord entre administration et représentants du personnel, il est préconisé de mettre en avant les missions du psychologue dans la collectivité auprès des agents. La durée de cette cellule sera maintenue jusqu'à la fin du COVID 19.

2020-CHSCT3-I3 Présentation de la dotation supplémentaire en masques et communication sur les consignes de gestion des déchets (masques et gants de protection jetables)

L'administration nous informe qu'elle réapprovisionnera les agents à la demande. Toutefois il y a un délai d'une semaine entre commande et livraison.



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83 Portable : 06 84 48 86 22
Email : cgt2@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

2020- CHSCT3-I4 Point sur la climatisation des bâtiments au regard du COVID

Le nettoyage des filtres a été fait par les agents du SPHL avant de les mettre en fonction. Si des craintes persistent n'hésitez pas à vous rapprocher des élus CHSCT. Seules les climats mobiles avec raccord à l'air extérieur sont utilisables. Les ventilateurs restent inutilisables.

2020-CHSCT3-I5 Synthèse des visites CHSCT dans le cadre de la crise COVID

16 visites ont été organisées. Les élus CHSCT sont satisfaits du déroulement et de l'utilité de ces visites pour les agents. Elles ont permis un travail d'analyse enrichissant et un retour positif des agents.

Pour le CHSCT d'octobre seront abordées les travaux de climatisation du CMS du Mas de Mingue et les travaux du CMS le Picatié.

La CGT a rappelé que ce n'était pas aux vigiles de faire l'accueil des CMS après que usagers et professionnels aient fait remarquer leur malaise dans cette situation.

2020-CHSCT3-I6 Point sur la démarche de prévention des RPS et d'amélioration de la QVT

Le travail sur les Risques Psycho-Sociaux (RPS) se poursuit. Une prochaine réunion est prévue le 7 juillet 2020 pour travailler sur le diagnostic et la méthodologie selon l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et la FabricSpinosa.

4 modules de formation de 5 heures à destination des cadres, initialement prévus en présentiel, ont été mis en ligne. Il n'y a pas d'interactivité, une attestation est délivrée à la fin des séances, un système automatique relance ceux qui n'y auraient pas participé... Pour toute question du formé en cours de formation il doit s'adresser au SQPVT.

2020-CHSCT3-I7 Présentation des plans du bâtiment Diderot

L'espace Diderot regroupe l'Espélido , le GRETA, MUC, NOUAS, MIESS, CMS dont des bureaux à disposition CAF, CPAM, Pôle Emploi.

L'Espace Diderot accueillera à compter de septembre au premier niveau du bâtiment, 73 agents des 2 CMS actuels Pissevin, Valdegour. Sur le même niveau se trouvera le CMS, des bureaux à destination de la CAF, CPAM et Pôle Emploi. L'accueil du public de Pôle Emploi et la CPAM ne concerne que des actions communes avec le CMS. L'accueil de ce premier niveau sera exercé par le CMS. La banque d'accueil a été pensée avec les agents, une visite de chantier est prévue la semaine prochaine avec eux.

Une formation des agents d'accueil est prévue visant l'APAD (accueil de proximité d'accès aux droits) Pour le département : 336 agents seraient formés.



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 83 Portable : 06 84 48 86 22
Email : cgt2@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

La capacité des parkings sera de 200 places à terme, travaux en cours. Sur les sites 500/600 personnes présents sur le site.

S'agissant de la restauration, la DGS précise que le Restaurant Inter Administratif s'est retiré du projet. A ce jour l'organisation de la restauration sur site reste en discussion.

L'entretien du premier niveau sera assuré par les agents du SPHL actuellement sur les CMS.

Le Conseil Départemental est propriétaire du bâtiment : il est responsable des charges afférentes aux propriétaires et les associations utilisatrices responsables des charges afférentes au locataire à travers des conventions passées avec le département.

2020-CHSCT3-I8 Résultat des analyses radon au centre d'exploitation de Génolhac

Pas de commentaire

2020-CHSCT3-AV3 Règlement relatif à la prévention de la contagion et de la propagation de certaines maladies (gale, punaises de lit).

Question reportée car pas de document.

2020-CHSCT3-I9 Quelles sont les suites de l'audit social et du CHSCT exceptionnel qui devait avoir lieu le 2 Avril ?

Suite au CHSCT extraordinaire concernant la DGADS de Février 2020, il avait été acté une rencontre sur le même format pour faire un retour aux agents sur les questions soulevées.

Cette rencontre, prévue en avril, n'a pu se tenir compte tenu du confinement. La DGS propose qu'elle se tienne en octobre ou novembre.